



— **Secrétariat de la Conférence Régionale
de la Santé et de l'autonomie Provence-Alpes-Côte d'Azur**

— Suivi du dossier : Service démocratie en santé
— Courriel : ARS-PACA-DEMOCRATIE-SANITAIRE@ars.sante.fr

— Téléphone : 04 13 55 84 33 / 83 74



AVIS DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE SUR :

La stratégie investissement – Ségur de la santé – 28 septembre 2021

Destinataire | Le directeur général de l'agence régionale de santé

Pour information | Avis public



La stratégie investissement relative au Ségur de la santé a fait l'objet de deux réunions en lien avec la CRSA. Dans un premier temps, le 28 juin 2021, il y a eu une réunion centrée sur la concertation avec une présentation de la stratégie d'investissement du Ségur de la santé et des échanges avec les membres de la CRSA. Dans un second temps, le 28 septembre 2021 il y a eu une réunion donnant lieu à un avis donné par la CRSA sur cette stratégie investissement.

L'avis rendu par la CRSA sur cette stratégie d'investissement du Ségur de la santé est le suivant :

La CRSA avait pris connaissance, en juillet 2021, des sommes conséquentes allouées à la Région PACA au titre du volet investissement du Segur Santé.

Elle a été saisie, lors de sa séance du 28 septembre 2021, de la démarche suivie par l'ARS afin d'assurer la meilleure utilisation de ces crédits.

Elle a pris acte des principes généraux qui devaient présider au choix des investissements structurants; chacune des opérations qui sera retenue devra, quel que soit son volume, répondre aux nécessités du territoire concerné.

Il a été admis que la liste présentée pour chaque territoire de Santé n'était qu'une préfiguration ne préjugant pas du choix définitif. Il convenait ensuite de choisir en fonction de l'état d'avancement de chaque dossier technique, pour autant qu'il réponde aux critères d'éligibilité et de respect des principes généraux.

La CRSA a souhaité que chaque opération fasse l'objet d'un conventionnement avec la structure concernée. En outre, il a été demandé qu'un suivi précis soit mis en place afin de respecter les conditions prévues de coût, de calendrier, d'analyse des surcoûts de fonctionnement possibles, d'organisation, etc.....

Enfin la Conférence a demandé que des critères précis d'évaluation soient définis en amont, tant au niveau quantitatif, qu'au niveau qualitatif afin d'apprécier notamment la qualité du service rendue aux citoyens, l'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'organisation du parcours de Santé, ainsi que la qualité de vie au travail des personnels de Santé .

La CRSA a regretté que le secteur des personnes en situation de handicap ne soit pas pris en compte dans le Segur Santé, même si des mesures spécifiques apparaissent par ailleurs.

La CRSA émet un avis favorable à la démarche entreprise par l'ARS; elle demande à être tenue informée régulièrement de l'avancement des dossiers et des choix finaux qui seront faits.

Le président de la CRSA PACA



Christian Dutreil

Annexe – synthèse des avis des CTS sur la stratégie investissement du Ségur de la santé par la CRSA

Les éléments suivants ont été mis en évidence :

- *avoir un accompagnement sur les opérations relatives aux personnes en situation de handicap*
- *dans les opérations importantes, se préoccuper de la transversalité public- privé des équipements matériels lourds*
- *donner une Priorité au développement de l'offre de soins non programmés et renforcer la coordination ville - hôpital*
- *Souligner l'importance majeure de la télé Santé comme instrument de l'aménagement du territoire avec aussi une mutualisation des compétences*
- *Veiller à l'articulation ville hospital et ESMS pour le parcours des patients*
- *Faire des EHPAD des "centres ressources"*
- *Ne pas oublier des investissements sur les maisons de Santé et l'installation des professionnels*
- *Bien rappeler la recherche de co financements ; et veiller à la faisabilité financière des opérations retenues*

Globalement, les mêmes préoccupations globales ressortent des CTS avec une préoccupation forte des départements alpins sur l'aménagement du territoire.